

Image not found or type unknown



Probleme avec intrum justifia

Par **nanou2101**, le **08/06/2010 à 16:52**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir si intrum justifia a le droit de saisir un avocat pour une dette de telephonie qui se monte a 980 euros, je devait leur donner 300 euros aujourd'hui mais je ne peux pas pour des raisons financieres.rnrnJe leur ai dit je vous regle 150 fin du mois et apres on reprend les prelevements pour que je ne sois pas embeter mais ils mont dit que c'etait trop tard kil envoyait un huissier pour une saisie a mon domicile....etc..... merci de me repondre, que dois-je faire.